

Le lien filial en migration : Les Chinois du sud du Zhejiang

À partir d'une enquête menée en 2003-2004 dans la région parisienne auprès de jeunes migrants de la région de Wenzhou, l'auteur analyse les relations parents/enfants dans le processus migratoire de cette population. Elle montre comment le développement de l'adolescent est pris en tenaille entre sa culture d'origine, notamment la piété filiale, et la société d'accueil. Obligé par le devoir de solidarité à l'égard de ses parents, ses aspirations restent souvent lettre morte.

par **Estelle Auguin***,
étudiante en sociologie

Majoritaire en France, la population wenzhou constitue un défi pour la société française. En effet, de par son caractère essentiellement familial, on constate non seulement l'installation régulière de nouveaux adultes sur le territoire français, mais également l'arrivée, depuis les années quatre-vingt-dix, de mineurs venant seuls ou pour rejoindre leurs parents déjà présents en France. Non expulsables, ils ont entre 13 et 18 ans et sont en âge d'être scolarisés. Grâce à un accueil dans le système éducatif français, ils constituent souvent le lien entre la société française et les migrants chinois. Ces adolescents changent radicalement de vie pour venir s'installer dans un pays dont ils ne connaissent ni la culture ni la langue. Si l'on s'interroge sur ce qui pousse des adultes à faire le choix de l'exil, ce questionnement est biaisé dans le cas des mineurs. En effet, étant sous la responsabilité d'adultes, ces jeunes ont-ils vraiment choisi de venir en France ou y ont-ils été contraints ? Quelle est la part du choix de l'adolescent dans son projet migratoire ? Pour apprécier ce questionnement, il convient de réfléchir à la relation parents/enfants dans la migration. Quelles formes de relations structurent ce lien filial et conduisent des parents à transformer de manière radicale la vie de leurs enfants ? Quels fondements sociaux conduisent les jeunes à accepter de se déraciner pour aider leur famille ? Dans quelle mesure ce lien nous permet-il de comprendre les choix migratoires des Wenzhou en France ?

* Cet article se fonde sur une enquête empirique menée entre octobre 2003 et juin 2004 au sein de la communauté wenzhou en région parisienne. Pour interroger les jeunes Wenzhou, Estelle Auguin travaille en tant que bénévole au sein de l'association franco-chinoise Pierre-Ducet, située dans le III^e arrondissement de Paris, et fait du soutien scolaire pour les adolescents chinois scolarisés dans des classes non-francophones. Des entretiens sont menés avec des jeunes migrants wenzhou, nés en Chine et ayant été une première fois scolarisés dans leur pays d'origine. À l'exception d'un jeune, les quatorze adolescents interrogés sont scolarisés dans le système éducatif français au moment de l'entretien. De plus, trois entretiens sont réalisés avec des adultes migrants, parents de jeunes de l'association. Présents en France depuis moins de dix ans, ils sont en situation irrégulière. Enfin, elle recueille le témoignage des Français qui travaillent en contact avec des migrants chinois. Un tableau des entretiens est présenté à la fin de cet article.

Les trois principaux groupes de migrants chinois

La population chinoise de France ne forme pas un ensemble homogène. Schématiquement, trois origines géographiques peuvent être distinguées.

La population teochew⁽¹⁾, qui arrive majoritairement en France au milieu des années soixante-dix, fuit les pouvoirs communistes installés dans les anciens pays de l'Indochine (Cambodge, Laos, Viêt-nam). Une forte majorité des *boat people* de cette époque appartient à une communauté commerçante d'origine chinoise. En arrivant en France, ils s'installent dans le XIII^e arrondissement de Paris, qui possède alors de nombreux logements vacants, et développent dans le quartier un commerce ethnique. Depuis une vingtaine d'années, cette migration n'est plus renouvelée par de nouvelles arrivées.

Une deuxième population migrante est originaire du sud du Zhejiang (situé au sud de Shanghai), de la région de Wenzhou⁽²⁾. Une première vague migratoire arrive en France entre les deux guerres puis cesse avec la mise en place de la république populaire de Chine en 1949. L'ouverture économique du pays à la fin des années soixante-dix relance à nouveau l'émigration qui continuera de croître jusqu'à aujourd'hui. Les nouveaux migrants vivent clandestinement en France : ils trouvent à se loger et à travailler au sein de la diaspora commerçante, implantée économiquement dans le paysage français.

Enfin, les Dongbei⁽³⁾, troisième population migrante qui provient du Nord-Est de la Chine. Venus en France à la suite d'une rupture professionnelle et/ou familiale, les Dongbei ne possèdent pas encore de véritables relais communautaires en Europe et sont employés dans des conditions extrêmement pénibles par les communautés wenzhou et teochew.

1)- Teochew est la prononciation dialectale de Chaozhou, ville de la région du Guangdong au sud de la Chine dont est originaire la plupart des migrants chinois en provenance des anciens pays d'Indochine.

2)- Tous les migrants du sud du Zhejiang ne sont pas des Wenzhou, certains viennent d'une région située à quelques dizaines de kilomètres de Wenzhou : Qingtian. Ils se distinguent notamment par l'utilisation d'un dialecte différent. S'ils étaient pionniers en France au début du siècle, les Qingtian sont aujourd'hui largement minoritaires en France par rapport aux Wenzhou.

3)- Dongbei signifie nord-est en mandarin. Ce terme désigne essentiellement trois régions de Chine : Jilin, Liaoning et Hebei.

Le lien filial est, d'une part, un lien culturel et, d'autre part, un lien qui s'élabore progressivement, au fil des années. Il est donc le résultat d'une culture héritée, la culture confucéenne, et d'une sociabilité particulière, celle qui est développée par les Wenzhou en migration. La société chinoise a beaucoup évolué depuis une cinquantaine d'années, toutefois, la culture confucéenne structure cette société depuis des siècles et constitue un héritage fort qui définit l'importance de la piété filiale et à travers elle, celle de la famille.

La culture confucéenne

La piété filiale (*xiao*) est un des fondements de la pensée confucéenne. Le livre de la piété filiale (*xiaojing*) compte parmi les classiques chinois. Il est donné à lire aux enfants depuis le X^e ou XII^e siècle⁽⁴⁾. Ce livre canonique ne donne pas seulement les principes à respecter quant à l'at-

4)- Pinto Roger (traduction et présentation), *Le livre de la piété filiale*, attribué à Confucius. Le Seuil, Paris, 1998.

5)- *Ibidem*

titude d'un enfant envers ses parents, il donne également des "principes d'éthique sociale"⁽⁵⁾ pour l'être humain dans ses rapports avec autrui.

La famille est "la base de la société chinoise" qui "colore toute la vie sociale"⁽⁶⁾. Plus précisément, les individus, dans la société traditionnelle, sont, avant tout, considérés comme les membres d'une famille ou d'un

clan, plutôt que comme des êtres indépendants. De fait, la morale confucéenne est une morale familiale qui donne, en plus du sens du devoir, le "sentiment de ce qui est dû aux parents" et "le respect des aînés"⁽⁷⁾, ce qui "remplace presque complètement la religion en donnant à l'homme la perception de sa survivance sociale et de sa continuité

à travers la famille, satisfaisant ainsi son insatiable désir d'immortalité"⁽⁸⁾; cela engendre le sentiment de "l'honneur de la famille"⁽⁸⁾.

Ainsi, les membres d'une famille ne peuvent agir sans penser aux conséquences pour la communauté familiale. La réussite d'un individu est, dès lors, en relation étroite avec ses origines familiales et sociales. On enseigne aux jeunes générations l'idée d'"apporter sa contribution" et de "faire honneur aux ancêtres en réussissant socialement"⁽⁹⁾. C'est un moyen de remercier les parents du don de la naissance.

Si le respect de la piété filiale implique une conduite qui dépasse le seul lien familial, c'est l'interdépendance de l'individu avec son groupe familial qui dicte sa conduite envers autrui. À cet égard, le respect dû à la famille ne pourrait souffrir de faire perdre la face à l'ensemble du groupe familial.

La piété filiale est, *in fine*, une valeur essentielle qui structure les liens familiaux. Au regard de l'importance de la famille pour les Chinois, cette valeur confucéenne est au cœur de leur organisation sociale.

Dans une société qui ne possède pas de structure institutionnelle d'assurance maladie ou de retraite, comme dans les campagnes chinoises ou dans les communautés d'immigrés, le lien familial et les relations sociales sont une nécessité pour survivre, un mode de subsistance. À ce titre, une sociabilité particulière se développe : d'une part, la solidarité filiale est essentielle à la survie des membres de la famille, d'autre part, un réseau social de *guanxi*⁽¹⁰⁾ devient une nécessité car il permet une entraide, notamment financière.

Le lien filial comme nécessité

Le premier aspect de cette sociabilité particulière sera développé ultérieurement ; pour l'instant, attardons-nous sur l'importance primordiale des réseaux de sociabilité dans l'organisation de la communauté. Elle trouve sans doute son origine dans l'absence de l'État. En ce sens, pour

La piété filiale est une valeur essentielle qui structure les liens familiaux.

Au regard de l'importance de la famille pour les Chinois, cette valeur confucéenne est au cœur de leur organisation sociale.

6)- Lin Yutang, *La Chine et les Chinois*, Payot et Rivages, [1937 : *My country and my people*] Paris, 1997.

7)- Zheng Lihua, *Les Chinois de Paris et leurs jeux de face*, L'Harmattan, Paris, 1995.

8)- Lin Yutang, *op.cit.*

9)- Guo Yuhua, "D'une forme de réciprocité à l'autre. Une analyse du problème de la prise en charge des personnes âgées dans les villages du Hebei", in *Disputes au village chinois*, sous la direction de Isabelle Thireau et Wang Hansheng, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2001.

10)- Jean-Pierre Hassoun définit la notion de *guanxi* comme "l'ensemble des relations et des influences dont on dispose et sur lesquelles il est possible de s'appuyer". Hassoun Jean-Pierre, Tan Y-P., "Les Chinois de Paris. Minorité culturelle ou constellation ethnique", *Terrain*, Carnet du patrimoine ethnologique, n° 7, 1989.

une communauté étrangère connaissant une proportion importante d'illégaux sur le territoire, la population ne peut attendre de l'État ou des institutions une aide quelconque. Or, *“la société étatique libère [l'individu] de ses multiples obligations à l'égard de ses parents, de ses enfants, de ses voisins”. L'État concourt à “l'affranchissement [...] de l'individu de toute forme de sociabilité non choisie”*⁽¹¹⁾. L'État, puisant dans la solidarité des réseaux sociaux pour fonctionner, abandonne *“aux relations marchandes et bureaucratiques”*⁽¹²⁾ l'ensemble des obligations sociales. Avec l'État, la sociabilité interne et amicale et les relations ne sont plus synonymes d'intérêt et d'aide financière. Si l'individu a besoin d'argent, il se rend à la banque, s'il a des problèmes financiers ou s'il veut faire garder son enfant, il se tourne vers les services sociaux, etc.

Dès lors, pour la population chinoise dont les revenus sont faibles, les enfants sont considérés comme une assurance pour l'avenir. Quand la famille choisit la migration, les parents insèrent leurs enfants dans le projet d'enrichissement économique familial dans la mesure où leur propre avenir en dépend : les enfants sont leur *“bâton de vieillesse”* (n° 18)⁽¹³⁾.

Comme les filles partent dans leur belle-famille une fois mariées, ce sont les garçons qui s'occupent de leurs parents. C'est pourquoi *“la préférence traditionnelle pour une descendance mâle”*⁽¹⁴⁾ persiste à la campagne. Ainsi, une jeune Chinoise de 18 ans, seule en France depuis deux ans, exprime cette différence de traitement : *“En Chine, les garçons sont plus importants que les filles, c'est pour ça qu'ils m'ont envoyée, moi et pas mon frère”* (n° 8). De plus, comme les enfants sont élevés avec un sens du devoir filial, le don de la vie est remercié par les enfants dans le soin accordé à leurs parents âgés⁽¹⁵⁾.

Néanmoins, le don est mutuel et les parents doivent prendre soin de leurs enfants jusqu'à l'âge adulte. Dans cette optique, le mariage constitue un événement essentiel dans la vie des personnes et de la famille ainsi que l'exprime l'adage : *“Bons parents, beau mariage”*⁽¹⁶⁾. C'est pourquoi, dans les campagnes chinoises, le mariage d'un enfant constitue l'une des plus importantes dépenses auxquelles la famille doit faire face⁽¹⁷⁾. À ce propos, lors d'un entretien, une femme explique qu'elle est venue en France *“pour préparer le mariage de son fils”* qui avait alors quatorze ans (n° 11). Pour cela, 100 000 yuans (10 000 euros) sont nécessaires pour offrir une fête, une maison avec tout le confort à l'intérieur. C'est la famille du marié qui doit payer. Il est difficile d'emprunter une telle somme étant donné le niveau des salaires en Chine. Une fois la dette de passage remboursée⁽¹⁸⁾, elle pourra économiser pour offrir un beau mariage à son fils.

Un soutien aux parents obligatoire

Non seulement la fête du mariage coûte chère mais ce ne sont pas les seules dépenses à faire pour assurer un bon mariage. Le choix du conjoint ne saurait être laissé à *“la seule passion amoureuse”*⁽¹⁹⁾. Des

11)- Godbout Jacques, “Le retour du social”, *De la sociabilité. Spécificités et mutations*, sous la direction de Roger Levasseur, Les Éditions du Boréal, Montréal, 1990.

12)- *Ibidem*.

13)- Les numéros correspondent aux entretiens énumérés en annexe à la fin de l'article.

14)- Lemoine Française, *La nouvelle économie chinoise*, La Découverte, Paris, 1994. À ce propos, il ne faut pas surestimer les conséquences de la politique de l'enfant unique mise en place en 1979 : il est pratiquement impossible de trouver une famille de migrants chinois en France avec un enfant unique, ceci est d'autant plus vrai quand l'aîné de la famille est une fille.

15)- Guo Yuhua, *op.cit.*, p. 20.

16)- *Ibidem*. L'adage continue par : *“Bons fils, belles funéraires”*.

17)- Domenach Jean-Luc, Hua Changming, *Le mariage en Chine*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1987.

18)- La dette de passage est le prix à payer pour venir en France. Étant donné le caractère illégal du séjour, les passeurs demandent environ 15 000 euros. Six à huit ans de travail sont actuellement nécessaires pour rembourser la dette. Cattelain Chloé (dir.), “Les modalités d'entrée des ressortissants chinois en France”, *Migrations Etudes*, n° 108, 2002.

19)- Domenach Jean-Luc, Hua Changming, *op. cit.*

critères matériels dominant. Aussi, les conditions matérielles que le futur époux peut offrir à sa fiancée sont-elles importantes dans le choix du conjoint. De fait, “le ciment de l’unité familiale est en bonne partie matériel”⁽²⁰⁾, “les familles donnent l’impression d’être de petites entreprises” à la recherche d’un objectif commun : “l’amélioration du niveau de vie collectif”⁽²¹⁾. Ceci explique l’endettement des parents pour offrir au futur couple une maison confortable.

Toutefois, la culture chinoise n’est pas figée et les notions fondatrices de l’organisation sociale, comme la piété filiale, ont été bouleversées par les événements dramatiques qu’a connus la Chine durant la période maoïste (1949-1976). À partir des années cinquante, l’interdiction des usages ayant cours dans le cadre traditionnel modifie le système idéologique et culturel grâce à une “formidable pénétration de l’État dans la société civile”⁽²²⁾. Aujourd’hui, la piété filiale continue malgré tout de constituer un principe auquel les membres de la société se réfèrent. Cependant, depuis la rupture maoïste, l’interprétation de ce principe est plurielle selon les générations. Cela se manifeste au travers de “l’évolution des rapports entre générations” qui “réside dans le nouveau pouvoir social et économique détenu par les enfants”⁽²³⁾. En outre, le principe de piété filiale est mis “en balance avec l’aspiration au bonheur individuel”⁽²⁴⁾. Ce balancement, qui se traduit parfois par l’abandon des parents quand ils sont inaptes, oblige le gouvernement à légiférer. La loi sur le mariage de 1980, qui est dans l’ensemble populaire car elle s’accorde à l’idéal traditionnel, porte obligation aux enfants de soutenir et d’aider leurs parents⁽²⁵⁾. Il ne faudrait donc pas idéaliser le rapport entre les enfants et les parents, même si la piété filiale demeure néanmoins en Chine.

In fine, l’héritage culturel des enfants wenzhou en migration est celui d’une interdépendance des membres de la famille pour la subsistance des individus. Ainsi, les enfants rejoignent leurs parents ou partent en premier à l’étranger en vue de permettre l’enrichissement économique familial, mettant de côté leurs rêves et projets personnels pour l’avenir.

Le lien filial dans la migration wenzhou

À partir de ces réflexions théoriques sur le lien filial, analysons la place des enfants dans le processus migratoire wenzhou. Au regard du matériau recueilli, il apparaît que le rapport parents/enfants se fonde sur l’importance primordiale de l’argent. Celui-ci est érigé en valeur et devient une sorte de principe d’éducation. De fait, “les parents sont complètement obsessionnels sur le boulot, le fric, la réussite de la famille” (n° 15). “La notion d’argent est omniprésente” (n° 13). Les jeunes sont “une source de revenus importante pour les parents” (n° 13). Ces derniers envisagent rarement une autre vie pour leurs enfants d’autant plus “qu’ils ne misent pas sur l’éducation” (n° 19).

20)- *Ibidem*.

21)- *Ibidem*.

22)- Cette pénétration de l’État se traduit par une modification de l’organisation sociale : communes populaires, unité de travail (*danwei*), planning familial obligatoire, etc. Guo Yuhua, “D’une forme de réciprocité à l’autre. Une analyse du problème de la prise en charge des personnes âgées dans les villages du Hebei”, in *Disputes au village chinois*, sous la direction de Isabelle Thireau et Wang Hansheng, Maison des Sciences de l’Homme, Paris, 2001.

23)- *Ibidem*.

24)- Domenach Jean-Luc, Hua Changming, *Le mariage en Chine*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1987.

25)- *Ibidem*.

Voyons, tout d'abord, la place du facteur migration dans la relation parents/enfants avant de nous intéresser à la rencontre entre les migrants wenzhou et le système scolaire français, pour appréhender les conséquences psychologiques de la migration pour les jeunes.

Quand les individus décident de migrer, ils ne le font pas seuls : toute la famille est impliquée. La migration est une entreprise familiale dans la mesure où l'unité économique est la cellule familiale et où la dette est partagée par l'ensemble des membres. Ainsi, pour les jeunes se retrouvant seuls sur le territoire français, la famille restée au village compte sur eux pour rembourser la dette de passage et envoyer de l'argent. D'un côté, les enfants sont insérés d'office dans le projet migratoire familial, de l'autre, ils sont reconnaissants vis-à-vis de leurs parents.

En premier lieu, le choix familial de migrer n'est pas toujours fait en concertation avec les adolescents. La venue des enfants apparaît plutôt comme une évidence quand les parents qui émigrent en premier choisissent de faire leur vie en France. Quelles que soient leurs condi-

tions de vie, ils font alors venir leurs enfants. Ils pensent d'ailleurs que *"c'est mieux pour eux"* (n° 12).

Ainsi, on constate que les jeunes sont rarement les initiateurs de leur départ. À l'exception d'un jeune garçon qui, à la suite de la visite de son oncle résidant en France, demande à ses parents de le rejoindre car il *"voit que [son] oncle est heureux"* (n° 2), aucun des adolescents interrogés n'a choisi son départ : *"ils ne voulaient pas venir"* (n° 15),

"ils ont rarement décidé d'eux-mêmes" (n° 14), nous déclarent les Français travaillant auprès de ces migrants. Un jeune déclare : *"Maman voulait que j'y aille"* (n° 4), alors, étant donné la pression familiale, il est parti. Nombreux expriment des réticences pour venir, et les parents leur promettent, pour les convaincre, qu'ils peuvent poursuivre

leurs études en France (n° 3) ou leur répètent qu'ils n'ont pas d'avenir en Chine (n° 1). Si les adolescents ne témoignent pas d'une mauvaise entente avec leurs parents, quelques-uns expriment tout de même des inimitiés, même s'ils finissent par se laisser convaincre et, au moment de partir, adhèrent au projet familial.

En second lieu, quelles que soient les relations avec leurs parents, les jeunes ont unanimement un sentiment de devoir vis-à-vis d'eux. Ce sentiment se fonde, pour les enfants dont les parents sont en France, sur la prise de conscience du sacrifice qu'ont fait leurs aînés pour leur offrir une meilleure vie : *"Maman est partie pour moi et pour mon frère"* (n° 1), ou encore : *"Si mes parents étaient restés en Chine, je n'aurais pas pu aller au collège ou au lycée"* (n° 3). Ce sentiment de devoir vis-à-vis des parents permet aux jeunes de comprendre les raisons qui ont conduit les parents à souhaiter leur venue : *"C'est mieux pour moi, c'est pour mon futur"* (n° 6). Cette prise de conscience implique l'acceptation des demandes parentales. Nombreux sont ceux qui doivent, d'une part, aller à l'école pour apprendre le français et, d'autre part, contribuer à l'économie familiale en travaillant le soir en revenant de l'école ou pendant les vacances. Il s'agit de travailler quotidiennement en vue de rembourser la dette de passage que les parents ont contractée pour les faire venir. Par la suite, les enfants devront s'occuper des parents quand ils seront vieux en *"leur donn[ant] un peu d'argent"* (n° 1) ou en leur en envoyant (n° 8 et 9) parce qu'il convient de *"leur rendre tout ce qu'ils ont donné car ils ont travaillé tellement dur !"* (n° 5).

De fait, même si beaucoup de jeunes disent regretter d'être venus car *"la vie en France est dure"* (n° 9), les Français qui travaillent au contact des migrants chinois savent que ces derniers ne peuvent pas retourner chez eux pour deux raisons. D'une part, parce qu'ils ont la

Les jeunes migrants sont écartelés entre la difficile élaboration d'un projet migratoire familial et une société française qui peine à leur offrir une alternative.

dette à rembourser, d'autre part, parce qu'ils perdraient la face s'ils rentraient (n° 10). Cela étant, ils ne rentrent pas, car *“ils finissent par y arriver ; avec de l'obstination, ils montent un petit commerce”*, ce pour quoi ils sont venus (n° 12).

L'école instrumentalisée

L'école constitue le lien que les jeunes migrants ont avec la société française. Elle leur permet notamment l'apprentissage de la langue et des normes sociales. Toutefois, l'école républicaine n'est pas perçue par les migrants wenzhou comme un moyen d'acquérir les connaissances nécessaires pour choisir un métier, mais plutôt comme une façon d'apprendre le français pour aider la famille dans son projet.

En effet, l'acquisition du français est pour de nombreuses familles le principal objectif de la scolarisation. Avant de partir de Chine, peu de jeunes pensaient se rendre à l'école une fois en France. Ils sont, cependant, pratiquement tous scolarisés au moment de l'entretien. L'enjeu est clair : apprendre la langue pour rendre service à la famille. *“Je dois apprendre le français pour les aider car, eux, ils n'ont pas le temps.”* (n° 6) À tel point que, même si certains adolescents voulaient poursuivre des études, ils ne le pourraient pas dans la mesure où ils doivent avant tout aider leurs parents à travailler, le soir ou le week-end, lors de certaines saisons. Concrètement, alors qu'une des mères interrogées exprime le désir que sa fille poursuive ses études *“le temps qu'elle veut”* (n° 11), elle *“donne toujours des choses à traduire”* (n° 1) à sa fille, l'empêchant de venir au soutien scolaire pendant de nombreuses semaines au cours de l'année.

De fait, les parents, avant même le choix d'une profession, désirent pour leurs enfants l'enrichissement économique. Dans cette optique, les jeunes sont exhortés par leurs parents à ouvrir un commerce : ils *“doivent devenir patron”*, même s'ils souhaiteraient faire autre chose (n° 6). En effet, si certains adolescents rêvent de devenir informaticien (n° 4), médecin généraliste (n° 5), comptable (n° 7) ou encore traducteur (n° 8), beaucoup relativisent immédiatement leur rêve pour *“travailler dans le commerce de [leurs] parents”* (n° 4), tandis que d'autres sont découragés par les difficultés (n° 8). Aussi, plus de la moitié des jeunes envisage une carrière de patron dans un magasin de vêtement ou un restaurant. La motivation est, avant toute chose, monétaire : *“Ma mère me dit : tu feras ce que tu veux. Mais elle souhaite qu'on gagne beaucoup d'argent”* (n° 5).

Du fait de leurs difficultés scolaires, de leur méconnaissance de la France et de leur situation illégale sur le territoire français, les adolescents ont des difficultés pour envisager l'avenir. Trois des jeunes interrogés disent n'avoir *“aucune idée de [leur] avenir”*, *“de ne penser à rien”* (n° 1, 2 et 3).

Une demande familiale trop lourde

Le rôle, primordial pour le projet familial, dans lequel la situation migratoire a placé les adolescents est souvent difficile à vivre psychologiquement et génère des tensions entre leurs parents et la société d'accueil.

Tout d'abord, les jeunes migrants ont des problèmes dans leur relation parentale. Ils *“ont un rôle de chef de famille et des responsabilités qui ne sont pas les leurs”* (n° 13). *“Ils ont un poids colossal, beaucoup trop lourd pour des ados”* (n°15). Ils doivent accompagner leurs parents dans des tâches administratives, s'impliquer dans l'apprentissage d'une langue et la maîtriser rapidement malgré des difficultés, avoir *“envie d'y arriver”*, être *“bosseurs, volontaires”* (n°16), travailler après l'école, bref participer à l'économie familiale sans se poser de question sur leur avenir personnel. De plus, la relation parentale semble peu marquée, selon mes interlocuteurs, par l'affection ; ainsi, l'une de leurs professeurs de français fait ce constat : *“Les parents regardent les enfants de façon froide, ils ne les touchent jamais”* (n° 17). Ce constat semble être un trait culturel du rapport parents/enfants : plusieurs Français parlent des difficultés pour les jeunes *“d'exprimer leurs émotions”* (n° 17), *“de montrer leur besoin affectif”* (n° 16). Ce trait est ponctué par la monétarisation du lien social qui s'observe également dans le lien familial. Ainsi, un jeune qui devait raconter dans un devoir de français comment il envisageait le troisième millénaire écrit : *“Les parents seront tous milliardaires et pourront donner de l'affection à leurs enfants”* (n° 17).

Ensuite, *“la clandestinité leur nuit beaucoup psychologiquement”* (n° 17). En effet, ne pas avoir de papier conduit à un mode de vie marginal qui *“fabrique des modes d'être, des modes de faire”* différents (n° 15). D'où des pratiques sociales dérivées, tel le mensonge : *“Ces gamins mentent à tout le monde et tout le temps”* (n° 15). *“Ils mentent aux profs, aux amis français éventuellement, ils mentent aux gens qui pourraient les aider. C'est très difficile à vivre pour des gosses”* (n° 15). On leur dit de mentir pour protéger leurs parents ou se protéger eux-mêmes : les parents leur disent *“de ne pas dire que cet homme n'est pas leur père, par exemple”* (n° 15). Tous les sujets peuvent faire l'objet de mensonges pour se protéger ou protéger leur famille : *“L'âge, les papiers, les parents, les adresses, tout”* (n° 15). Dès lors, certains jeunes, en pleine construction identitaire, sont réellement *“perturbés par ces mensonges, d'autant plus qu'ils voient certains adultes leur faire confiance”* (n° 15). Par conséquent, les relations de confiance sont altérées avec les adultes, ce qui induit des comportements déviants, telle la délinquance qui commence à apparaître chez les jeunes Chinois (n° 15). On comprend, comme le relate un professeur de classe non-francophone, le fait qu'un jeune, qui devait représenter sa maison en cours d'art plastique, dessine des *“bombes à*

l'intérieur" (n° 17), manifestant les tensions vécues à l'intérieur de la communauté et de la famille. De fait, les adultes français qui ont la charge de ces adolescents constatent "*une grande détresse*" (n° 17) et certains reconnaissent : "*Il y a des situations où je me sens totalement impuissante.*" (n° 17)

Alors que la migration est souhaitée par les parents pour permettre une intégration économique et sociale des membres de la famille, appliquée à des adolescents en pleine construction identitaire, elle conduit paradoxalement à des situations non seulement destructurantes pour la famille mais aussi inextricables pour les adolescents. Les jeunes migrants sont, en effet, écartelés entre la difficile élaboration d'un projet migratoire familial et une société française qui peine à leur offrir une alternative. Par conséquent, un problème de fond demeure : quelle place et quel avenir peut-on offrir à des jeunes liés à un groupe familial économiquement en crise qui n'offre pas les conditions d'accès à la société d'accueil ? ◀

Bibliographie

Cattelain Chloé (dir.), "Les modalités d'entrée des ressortissants chinois en France", *Migrations Études*, n° 108, 2002.

Domenach Jean-Luc, Hua Changming, *Le mariage en Chine*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1987.

Godbout Jacques, "Le retour du social", *De la sociabilité. Spécificités et mutations*, sous la direction de Roger Levasseur, Les Éditions du Boréal, Montréal, 1990.

Guo Yuhua, "D'une forme de réciprocité à l'autre. Une analyse du problème de la prise en charge des personnes âgées dans les villages du Hebei", dans *Disputes au village chinois*, sous la direction de Isabelle Thireau et Wang Hansheng, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2001.

Hassoun Jean-Pierre, Tan Y-P, "Les Chinois de Paris. Minorité culturelle ou constellation ethnique", *Terrain*, Carnet du patrimoine ethnologique, n° 7, 1989.

Lemoine Françoise, *La nouvelle économie chinoise*, La Découverte, Paris, 1994.

Lin Yutang, *La Chine et les Chinois*, Payot et Rivages, [1937 : *My country and my people*], Paris, 1997.

Pinto Roger (traduction et présentation), *Le livre de la piété filiale*, attribué à Confucius. Le Seuil, Paris, 1998.

Zheng Lihua, *Les Chinois de Paris et leurs jeux de face*, L'Harmattan, Paris, 1995.



Jean-Philippe Béja et Wang Chunguang, "Un village du Zhejiang à Paris"
► Dossier *Migrations Chinoises*, n° 1220, juillet-août 1999

Tableau des entretiens (l'identité des personnes a été modifiée en vue de préserver leur anonymat)

N°	Sexe	Âge	Statut légal en France	Durée de présence en France	Activité	Présence familiale en France
1	F	16 ans	Illégale non expulsable (fausse identité)	1 an	Classe non-francophone	Parents
2	H	18 ans	Visa étudiant	6 ans	En classe de 1 ^{re} STT	Un oncle
3	F	19 ans	Illégale	1 an	Classe non-francophone	Parents
4	H	17 ans	Illégal non expulsable	1 an	Classe non-francophone	Parents, un frère
5	F	14 ans	Arrivée avant l'âge de 11 ans, donc situation légalisable à l'âge de 18 ans	5 ans	En classe de 5 ^e	Parents, un frère
6	H	17 ans	Illégal non expulsable	6 mois	Classe non-francophone	Parents
7	F	16 ans	Arrivée avant l'âge de 11 ans, donc situation légalisable à l'âge de 18 ans	5 ans	En classe de 4 ^e	Parents, un frère
8	F	18 ans	Nationalité française	2 ans	En classe de 3 ^e	Mineur isolé en foyer
9	F	18 ans	Nationalité française	3 ans	En classe de 3 ^e	Mineur isolé en foyer
10	H	30 ans	Légal	+ de 10 ans	Animateur	Une sœur, un frère, une tante
11	F	42 ans	Illégale	6 ans	Couturière	Le mari, une fille, une belle-sœur

N°	Nom	Fonction
12	Patrick	Chercheur au Centre de l'étude de l'emploi
13	François	Bénévole à l'association Pierre-Ducerf depuis une dizaine d'années
14	Lise	Travailleur social dans une maison départementale des solidarités
15	Franck	Éducateur de rue
16	Annick	Responsable socio-éducatif d'un foyer de l'ASE de Paris
17	Sophie	Professeur de français langue étrangère pour des classes non-francophones
18	Anne	Directrice du service mineur d'une association humanitaire
19	Laure	Docteur en histoire, spécialiste de l'immigration